

ISLANDE 2020



CONDITION DE PARTICIPATION

LES CONDITIONS DE PARTICIPATION ÉNONCÉES PAR LES PRÉSENTES SONT COMPLÉTÉES PAR CELLES TRANSMISES LORS DE LA RENCONTRE PRÉ-DÉPART ET CELLES INSCRITES SUR CONFERENCEVOYAGE.CA

INCLUSIONS ET EXCLUSIONS

- Pour connaître les inclusions et exclusions spécifiques à son voyage, le client doit se référer au site Internet.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Tous les tarifs sont en dollars.
- **Conférence Voyage** n'accepte que les transferts INTERAC (GRATUIT)

CIRCUITS GROUPE 4 PERSONNES

- Le paiement du billet d'avion devra être payé par transfert INTERAC avant l'achat du billet par Daniel Charbonneau.
- Un dépôt de \$500,00, est exigé pour confirmer l'inscription du voyageur au voyage en Islande 2020. Ce dépôt n'est pas remboursable, sauf en cas d'annulation du départ par **Conférence Voyage**, causée par un problème MAJEUR.
- Le client s'engage à verser le paiement final, au maximum 10 jours après le voyage.
- **Conférence Voyage** s'engage à rembourser toutes les sommes versées pour les portions avion et dépôt, advenant l'annulation du départ par Daniel Charbonneau causée par un problème MAJEUR de sa part.
- Le dépôt de 500\$ sera remboursé en cas d'annulation du à des troubles politiques, d'actes de terrorisme ou de désastres naturels.
- Le billet d'avion ne sera pas remboursé à moins que votre assurance le couvre.

RETOUR PRÉMATURÉ OU RETRAIT

- Quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré (maladie, libre décision, etc.), la portion dépôt de 500\$ n'est pas remboursable. Un retour prématuré peut être couvert par une assurance-voyage.

RESPONSABILITÉS DU CLIENT (DU VOYAGEUR)

- Avant d'acheter le billet d'avion, le client doit écrire à **Conférence Voyage** par courriel ses noms et prénoms tel qu'écrit dans son passeport et sa date de naissance. Si les noms et prénoms sur le billet d'avion du client ne sont pas identiques à celui dans son passeport, des frais seront à la charge du client pour faire les changements à la compagnie aérienne. Une photo du passeport envoyé par email est recommandée.
- Le voyageur doit s'assurer, et est seul responsable, d'avoir tous les documents nécessaires et en règle pour voyager (passeport, billets d'avion, assurance voyage).
- Sur les départs internationaux, le voyageur doit s'enregistrer au moins 3 heures avant son vol.
- Le voyageur est responsable d'avoir en sa possession un passeport valide pour 6 mois après la date de retour.
- Le voyageurs doit s'assurer d'être en assez bonne santé pour pouvoir effectuer la totalité du voyage, apporter avec lui tous les médicaments nécessaires, une trousse médicale pour voyageurs et de se prémunir d'une assurance annulation et médicale incluant le rapatriement d'urgence.

ASSURANCES-VOYAGE

- Le voyageur doit souscrire à une assurance-voyage complète (annulation/interruption, médicale, rapatriement)